



SOMMAIRE

Questions de famille : retour à l'emploi	p. 2-3
Les décisions départementales	p. 4
Paroles d'élue : Isabelle Caullery	p. 5
Les actualités	p. 6-7
Marchés publics et recrutement	p. 8

CHIFFRE DU MOIS

275 010 €

le budget consacré par le
Département au renforcement
de la production agricole
au Bénin en 2017.

L'accompagnement global des demandeurs d'emploi est l'une des priorités du conseil départemental.

Objectif : retour à l'emploi

La décentralisation a fait du Département le chef de file de l'action sociale et des politiques d'insertion en particulier. C'est en quelque sorte notre « cœur de métier »... Or, Dans les Hauts-de-Seine, nous avons résolument orienté notre politique d'insertion des bénéficiaires du RSA vers le retour à l'emploi. Cela semble une évidence, c'est pourtant une de nos spécificités.

L'organisation que nous avons mise en place, basée sur l'accompagnement, nous permet d'être très réactifs car chacun sait qu'un démarrage rapide dans un parcours professionnel multiplie les chances d'intégrer ou de réintégrer le monde du travail. La demande de RSA est ainsi traitée en 1 h 30 contre les deux mois habituels... Les Espaces Insertion que nous avons étendus sur tout le territoire permettent surtout une prise en charge personnalisée que nous complétons avec des dispositifs innovants comme Coaching vers

l'emploi ou, par exemple, une formation au permis de conduire... Avec des résultats à la clef : le taux de retour à l'emploi dans nos Espaces Insertion approche les 41 % l'année dernière. C'est une preuve supplémentaire que l'échelon départemental reste le plus pertinent pour mobiliser tous les acteurs de l'insertion, comme nous l'avons fait avec notre Pacte territorial d'insertion en 2015, tout en restant au plus près du tissu économique local et des problématiques de nos habitants.

Dans le cadre du rapprochement avec le Département des Yvelines, nous avons parallèlement engagé une démarche d'harmonisation et de mutualisation de nos pratiques que nous allons amplifier dans les mois à venir.

Patrick Devedjian
Président du conseil
départemental des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

Les 16 et 17 juin

Opéra en Plein Air au Domaine départemental de Sceaux

Lundi 19 juin

Commission permanente à l'hôtel du Département à Nanterre

Du 19 au 25 juin

La Défense Jazz Festival sur le parvis de La Défense

Du 23 au 25 juin

Fête en Seine en coopération avec les Yvelines, le Val-d'Oise, l'Eure, le Calvados et la Seine-Maritime

Vendredi 30 juin

> Séance publique sur le budget supplémentaire à l'hôtel du Département à Nanterre
> Hackathon Tourisme Hauts-de-Seine à La Seine Musicale, Boulogne-Billancourt





Les bénéficiaires du RSA se voient désigner un référent unique selon leur profil.

Retour à l'emploi : l'impact sur l'entourage et les relations sociales

Le service en ligne « Questions de famille » sur le portail du Département propose fin juin la thématique du retour à l'emploi pour les bénéficiaires du RSA.

Depuis septembre 2011, le conseil départemental propose sur son site internet, www.hauts-de-seine.fr, un rendez-vous dédié à des sujets de société en lien avec l'action sociale. Questions de famille a été créé pour apporter des réponses aux grandes questions que se pose le public. Le dispositif participe ainsi à la prévention des difficultés sociales et fait connaître la principale compétence du Département qui représente 60 % de son budget.

Experts engagés

Le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA est abordée à travers les interrogations courantes que sont l'impact sur la famille, l'isolement, le maintien du lien social, l'intégration, les aides, la formation, etc. Quelles sont les conséquences des évolutions du marché de l'emploi sur les liens sociaux ? Pourquoi, comment la perte d'un emploi peut engendrer l'isolement ? Dans un parcours vers l'emploi, comment prévenir la rupture des liens sociaux ? Comment évoquer sa situation professionnelle dans sa famille ? Comment solliciter ses réseaux personnels ? Autant de questions auxquelles Serge Paugam, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, directeur de recherche au CNRS, et Madeleine Cord, psychanalyste, responsable d'équipe de psychologues de l'association Solidarités nouvelles face au chômage apporteront leurs réponses.

Questions de famille sera complété par un reportage vidéo sur les « coachs emploi » du conseil départemental. Une foire aux questions et des dossiers thématiques viendront enrichir le service en ligne. Enfin, comme à chaque nouveau thème abordé, il sera possible d'interroger directement des spécialistes par messagerie. Des experts du conseil départemental répondent sous 48 h. Questions de famille reviendra ensuite au mois d'octobre sur le thème de « l'intergénérationnel » en collaboration avec le Département des Yvelines.

Référent personnalisé

Dans les Hauts-de-Seine, selon son profil et ses difficultés, le bénéficiaire du RSA se voit désigner un référent qui peut être un travailleur social d'un espace départemental d'actions sociales (Edas) lorsque les difficultés sociales sont lourdes, un professionnel des Espaces Insertion pour les personnes ayant besoin d'un accompagnement renforcé ou un conseiller de Pôle Emploi pour les personnes plus autonomes et proches de l'emploi. « La demande de RSA est ainsi traitée en 1h30 contre les deux mois habituels », souligne Marie-Laure Godin, vice-présidente chargée des solidarités et de l'insertion. L'Espace Insertion a permis de réduire l'attente en prenant en charge l'instruction, l'orientation et l'accompagnement. Ainsi entre 85 % et 95 % des bénéficiaires du département ont un référent qui les accompagne

9,5 M€

soit le budget alloué par le Département au Programme départemental d'insertion et de retour à l'emploi (PDI-RE) en 2017.

30 121

foyers sont bénéficiaires du RSA sur le territoire des Hauts-de-Seine en septembre 2016, ce chiffre est en baisse de -1,2 % sur un an.

40,8 %

le taux de retour à l'emploi dans les Espaces Insertion en 2016.

contre 60 % seulement au niveau national... Le programme départemental d'insertion et de retour à l'emploi (PDI-RE) 2017 prévoit la mise en place de 94 actions et 14 944 places mises à la disposition des référents. Certaines bénéficient d'un cofinancement à hauteur de 50 % par le Fonds social européen (FSE) : le coaching vers l'emploi destiné aux nouveaux entrants dans le dispositif RSA avec un accompagnement intensif pour un retour rapide à l'emploi ou l'accompagnement dans l'emploi par le permis de conduire (100 personnes concernées en 2017). Par ailleurs, la mission Prospection et Placement diversifie ses secteurs d'activité pour faciliter le placement des bénéficiaires (le secteur de l'hôtellerie-restauration sera, par exemple, développé).

L'accompagnement global des demandeurs d'emploi va être par ailleurs élargi (le travailleur social collaborera avec un conseiller emploi de Pôle Emploi). Enfin, la plateforme d'aide socioprofessionnelle (PASP) a pour objectif de répondre aux besoins des bénéficiaires par des entretiens individuels et des ateliers collectifs.

Pour compléter et renforcer les actions du PDI-RE, le Département a conclu un pacte territorial d'insertion (PTI) qui définit les objectifs communs aux différents acteurs du retour à l'emploi, apportant ainsi plus de cohérence à la politique d'insertion et de retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA. Ce pacte associe vingt-et-un signataires.

Plus d'informations sur www.hauts-de-seine.fr/rubrique/Solidarités.

Yvelines - Hauts-de-Seine : perspectives d'insertion

Les deux Départements ont engagé une démarche d'harmonisation et de mutualisation de leurs pratiques qui s'enrichira dans le domaine de l'insertion et du retour à l'emploi en 2017. L'évolution du dispositif d'instruction des demandes de RSA, d'orientation et d'accompagnement des bénéficiaires par le service adapté, fait l'objet d'une volonté de convergence.

Les Yvelines et les Hauts-de-Seine partagent leurs pratiques en matière de lutte contre la fraude et ont mis en place simultanément les sanctions administratives comme alternatives à la plainte. Un même référentiel d'évaluation des ressources des travailleurs indépendants et l'harmonisation des modalités d'instruction sont également en cours d'élaboration.



Catherine Picard

Parti Socialiste

L'INDISPENSABLE PROXIMITÉ
DE LA GESTION DU RSA

La gestion du RSA doit continuer de se faire au plus près des publics, au sein des Espaces Insertion et en mobilisant localement les partenariats nécessaires à l'accompagnement des bénéficiaires. Se lancer dans une fusion des services d'instruction avec les Yvelines, c'est réduire l'action à une logique gestionnaire et oublier la dimension locale de l'insertion. Dessaisir les communes de l'instruction du RSA reviendrait à éloigner un service de proximité de ses propres bénéficiaires dont on connaît la fragilité.

LE DOSSIER DU MOIS



Marie-Laure Godin

Groupe Majorité départementale

LE DÉPARTEMENT : UN PILIER ESSENTIEL
POUR LE RETOUR À L'EMPLOI

En cette période difficile où nombre de nos concitoyens connaissent le chômage, l'accès et le retour à un emploi durable sont notre priorité. Nous y consacrons cette année 9,5 M€ avec le Programme départemental d'insertion et de retour à l'emploi (PDI-RE) et nous mettons en place une opération innovante, Coaching vers l'emploi, ainsi qu'une formation au permis de conduire pour permettre aux bénéficiaires du RSA de se réinsérer rapidement. Pour nous, le Département est l'intermédiaire le plus pertinent pour fédérer les compétences et les volontés car il est à la fois proche de ses habitants mais aussi des partenaires locaux susceptibles d'offrir des emplois.



Denis Larghero

Groupe Majorité départementale (UDI)

LE DÉPARTEMENT SE MOBILISE POUR L'EMPLOI

Le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA est une priorité pour notre Département. Autour d'entreprises et d'acteurs institutionnels, nous faisons de la réussite du Programme départemental d'insertion et de retour à l'emploi (PDI-RE) un objectif essentiel. Pour cela, différentes actions sont proposées comme le financement du permis de conduire ou le Coaching vers l'emploi. Avec plus de 2 500 bénéficiaires du RSA qui ont retrouvé un emploi, nous sommes convaincus de la justesse de notre politique. Avec 9,5 millions d'euros en 2017 nous continuons donc nos efforts entamés depuis plusieurs années.



Alexandra Fourcade

Majorité départementale, groupe des Indépendants

RSA ET RETOUR À L'EMPLOI UN ENJEU
POUR LE DÉPARTEMENT

En 2017, le conseil départemental consacra 177 M€ pour l'accès et le retour à l'emploi des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). L'objectif est d'inscrire chaque bénéficiaire dans un parcours d'insertion professionnelle durable. Cela passe par la définition d'un projet, l'accompagnement à l'entrepreneuriat, la mise en place d'une plateforme linguistique favorisant l'alphabétisation et l'aide à l'obtention du permis de conduire. Notre groupe ne peut qu'encourager et soutenir ces actions qui doivent permettre un retour à l'emploi plus rapide et durable.



Elsa Faucillon

Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

FACILITER LE RETOUR À L'EMPLOI
DE TOUS LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Le Département propose des actions d'accompagnement pour le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA. Un peu plus de 14 000, soit une action pour deux bénéficiaires. C'est un peu court pour assurer un réel suivi, actif et ambitieux qui permette des retours à l'emploi pour la majorité des bénéficiaires. Au-delà de ces actions, notre groupe demande que le Département accorde de vrais moyens de fonctionnement aux structures chargées d'accompagner ces publics car ils manquent cruellement aujourd'hui.

COMMISSION PERMANENTE 15.05.17

SPORTS

17.109 Convention de parrainage pour la course « Run At Work 2017 ».

17.110 Subventions haut niveau, élite et centre de formation.

17.126 Conventions de mise à disposition d'installations sportives communales dans le cadre du dispositif Vacances Sports Hauts-de-Seine.

HABITAT

17.94 Attribution de subventions pour l'adaptabilité de logements sociaux aux personnes handicapées - Colombes - Gennevilliers - Levallois-Perret - Nanterre - Puteaux - Villeneuve-la-Garenne.

17.95 Aide à l'adaptation de l'habitat pour les nouveaux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile - Attribution de cinq subventions.

17.107 Attribution d'aides à l'amélioration de l'habitat privé.

AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

17.88 Attribution de logements dans des établissements publics locaux d'enseignement à compétence départementale.

17.104 Prestations accessoires, logements collèges 2017.

17.89 Aides départementales à l'investissement sur critères pour les équipements d'enseignement.

17.105 Équipement informatique des collèges privés.

17.140 Projets 2017 relatifs au partenariat cadre entre l'Université Paris-X Nanterre et le Département des Hauts-de-Seine.

CULTURE

17.114 Subventions de fonctionnement 2017 attribuées dans le cadre de l'action culturelle départementale.

17.141 Musée départemental Albert-Kahn - Contrats de participations et de cessions à titre gratuit dans le cadre de divers partenariats culturels.

17.142 Musée du Domaine départemental de Sceaux - Convention de dépôt d'un vestige archéologique découvert à Bagneux.

17.113 Direction des archives départementales - Emprunts d'œuvres pour l'exposition consacrée à la zone B de Nanterre du 18 septembre 2017 au 29 juin 2018 et prêts d'œuvres à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine et à l'Université de Paris-I.

17.118 Convention constitutive d'un groupement de commandes entre le Département des Hauts-de-Seine et le Département des Yvelines en vue de la réalisation de prestations archivistiques pour les Archives départementales et les musées départementaux des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

AFFAIRES SOCIALES - SOLIDARITÉ INSERTION

17.131 Avenant à la convention relative au dispositif de téléprotection grave danger (TGD) - Année 2017.

17.133 Subvention aux organismes participant à la mise en œuvre de la politique départementale de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes.

17.130 Programme départemental de lutte contre les violences faites aux femmes - Année 2017.

17.100 Attribution au titre de l'année 2017 des subventions aux associations gestionnaires de foyers de jeunes travailleurs dans le cadre du fonds

de soutien pour la période 2016-2018.

17.102 Fonds d'insertion des jeunes - Volet aides collectives - Subventions à des associations - Année 2017.

17.136 Subventions de fonctionnement en faveur d'organismes œuvrant dans le domaine de la petite enfance, de la prévention des jeunes et du soutien à la parentalité - Année 2017.

17.101 Attribution aux assistants familiaux du Département d'une aide à l'aménagement de leur logement pour l'accueil du premier enfant.

17.99 Renouveau de la convention de coopération entre Pôle emploi et le Département des Hauts-de-Seine pour l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi rencontrant des freins sociaux et professionnels.

PERSONNES ÂGÉES

17.132 Politique de soutien en faveur des personnes âgées - Financement des Centres locaux d'information et de coordination (Clic) - Année 2017.

PERSONNES HANDICAPÉES

17.103 Participation du conseil départemental au fonds départemental de compensation de la Maison départementale des personnes handicapées - Année 2017.

COMMANDE PUBLIQUE

17.119 Compte rendu des marchés et avenants conclus aux mois de décembre 2016 et janvier 2017.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

17.90 Autorisation de signer le protocole de mise à disposition des données cadastrales au profit de la société des eaux de Versailles et de Saint-Cloud.

17.108 Autorisation de signer le protocole de mise à disposition des données cadastrales au profit du Syndicat des eaux d'Île-de-France.

PATRIMOINE NON SCOLAIRE

17.106 Autorisation de procéder à la cession de véhicules du parc automobile départemental.

17.122 Vente aux enchères de deux pavillons situés 4 avenue des Conférences à Suresnes et 31 avenue du Stade à Rueil-Malmaison.

17.124 Déclassement du domaine public et vente de deux terrains non bâtis situés 63 et 71 rue Marx-Dormoy à Fontenay-aux-Roses.

17.134 Déclassement et cession de la parcelle bâtie située 2 rue des Goulvents à Nanterre.

ENVIRONNEMENT

17.91 Avis sur le projet d'arrêté préfectoral relatif aux emplacements des ruches dans les Hauts-de-Seine.

17.96 Convention de partenariat entre le Département des Hauts-de-Seine et Natureparif.

EAU ET ASSAINISSEMENT

17.92 Adhésion du Département à l'Association recherche collectivités dans le domaine de l'eau en Île-de-France (ARCEAU IdF).

17.117 Épadesa - Rose de Cherbourg, transfert de maîtrise d'ouvrage, prolongement réseau départemental.

FINANCES

17.137 Renégociation d'un emprunt de l'hôpital Foch de Suresnes garanti par le Département.

17.138 Reprise de l'actif du SIPS - Ajustement comptable relatif aux amortissements.

17.139 Demande d'admission en non-valeur des montants non recouverts au titre de la part départementale des taxes d'urbanisme.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

17.112 Critères de financement du programme d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance.

17.116 Programme départemental d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance - Attribution de trois subventions d'investissement pour des dispositifs de vidéoprotection urbaine pour les communes de Meudon, Suresnes et du Plessis-Robinson.

17.115 Politique départementale de prévention de la délinquance - Attribution d'une participation au conseil départemental d'accès au droit.

PERSONNEL

17.93 Concessions de logement : modification de la liste du parc départemental de logements.

17.98 Mise à disposition auprès du Département des Hauts-de-Seine d'un agent du ministère de la Culture et de la Communication (direction des archives départementales).

17.135 Mise à disposition d'agents départementaux auprès de l'Établissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine.

TOURISME

17.120 Signature de deux conventions pour l'année 2017 de subvention de fonctionnement et de mise à disposition des locaux au profit de l'Union départementale des offices de tourisme et des syndicats d'initiative des Hauts-de-Seine (UDOTSI 92).

RELATIONS ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

17.111 Programme d'appui à la valorisation de la production agricole locale du Zou (Bénin).

TRANSPORTS

17.129 Tramway T10 entre Croix-de-Berny (Antony) et place du Gard (Clamart) - Autorisation de signer l'avenant n° 1 à la convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage.

VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

17.97 Réduction et mise à jour d'un emplacement réservé de voirie à Meudon.

17.121 RD 62 - Acquisition et classement dans le domaine public routier départemental d'une parcelle située avenue Marx-Dormoy à Montrouge.

17.125 RD 920 - Acquisition et classement dans le domaine public routier départemental de parcelles situées avenue du Général-Leclerc à Bourg-la-Reine.

17.128 RD 50 - Acquisition et classement dans le domaine public routier départemental d'une emprise située 48 rue Barbès à Montrouge.

17.123 RD 5 - Acquisition et classement dans le domaine public routier départemental de parcelles situées 9-15 route des Fusillés de la Résistance à Suresnes.

17.127 RD 914 et RN 314 - Communes de Nanterre, Puteaux et Courbevoie - Requalification urbaine du boulevard de La Défense entre l'avenue François-Arago (RD 131) et le boulevard circulaire - Déclaration d'intérêt général du projet.

« La coopération décentralisée présente la particularité d'appuyer dans le temps des actions ciblées »

L'assemblée départementale a approuvé le programme d'appui à la valorisation de la production agricole locale au Bénin. Quelle en sont les modalités ?

Le programme au Bénin prévoit un appui de 275 010 € en 2017 à des filières agricoles à fort potentiel de revenus et de développement social, tels que le maraîchage, le petit élevage (poulet), les produits agro-forestiers (Neem, Artémisia, Moringa, etc.) et le soja. L'enjeu est d'aider les populations bénéficiaires à mieux vivre de leurs terres, afin de limiter l'exode rural des jeunes et la croissance urbaine non maîtrisée. En Afrique subsaharienne, l'économie rurale constitue le premier gisement d'emplois et de revenus pour les années à venir. Le territoire du Zou, au centre du Bénin, a été ciblé : il s'agit de renforcer les productions locales, actuellement peu rentables et fragilisées par les importations, pour assurer la sécurité alimentaire des agriculteurs et des habitants dans les zones rurales et péri-urbaines d'Abomey-Bohicon.

Dans ce cadre, le programme prévoit d'intégrer la dimension agro-écologique : cette approche culturelle permet de rentabiliser les petites productions, de favoriser l'accès au marché urbain en proposant des produits qui se distinguent par leur qualité, et de contrer un appauvrissement progressif des terres du fait d'une mauvaise gestion des sols.

Pouvez-vous nous dresser un bilan de la politique de coopération internationale engagée par le Département depuis 2009 ? Quelles ont été les réalisations les plus concluantes ?

Depuis 2009, ce sont plus de 13,5 M€ qui ont été engagés par le Département pour le développement social et agricole de régions ciblées : le Tavouch en Arménie, la province de Siem Reap au Cambodge, le Département du Nord en Haïti et la communauté de communes du Zou au Bénin.

Grâce à l'appui départemental sur mesure et suivi dans le temps, qui assure formations, équipements, appui à l'organisation, diffusion de méthodes de productions adaptées telles que l'agro-écologie, les populations bénéficiaires peuvent aujourd'hui vivre décemment sur leurs terres. En Haïti par exemple, le revenu des producteurs de cacao du Nord de l'île a été multiplié par quatre depuis qu'ils produisent et commercialisent du cacao fermenté. Au Cambodge, la production agro-écologique de produits maraichers et de riz permet aux paysans de Siem Reap de faire face à la concurrence des produits importés du Vietnam et de Thaïlande : des circuits courts ont été créés en direction des hôtels et restaurants de cette zone très touristique ; un label local et une implantation réservée leur permet d'être identifiés sur le marché de la ville. Les autorités locales valorisent cette production qualitative de leur province.

Qu'apporte la coopération décentralisée par rapport aux autres politiques menées dans ce domaine ?

La coopération décentralisée présente la particularité d'appuyer dans le temps des actions ciblées, répondant à des questions concrètes de développement social. Ainsi, pour chaque programme d'action, le Département répond à un problème identifié de la zone, soit par la société civile, soit par la collectivité partenaire. Il s'agit d'agir localement (ex : valoriser une culture locale), sur une problématique plus globale (éviter l'exode rural).

Enfin, les actions de coopération sont suivies sur le long terme, ce qui est adapté aux temps du développement agricole et social et indispensable au processus d'autonomisation des populations ciblées.



Isabelle Caullery
Vice-présidente chargée des relations
et coopération internationales



© Les fèves de l'espoir - Coopérative Jean-Baptiste-Chavannes, Haïti

« En Haïti par exemple, le revenu des producteurs de cacao du Nord de l'île a été multiplié par quatre depuis qu'ils produisent et commercialisent du cacao fermenté. »

Retrouvez toute l'actualité liée à la coopération internationale sur www.hauts-de-seine.fr

Opéra en plein air à Sceaux

La dix-septième édition d'Opéra en plein air met en scène *Les Noces de Figaro* de Mozart au Domaine départemental de Sceaux les 16 et 17 juin.

Chaque année, un metteur en scène est associé à un grand opéra du répertoire. Cette œuvre est présentée au sein des plus beaux sites historiques de France avec pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes artistes lyriques et de promouvoir l'opéra

auprès d'un nouveau public, notamment des enfants. Cette initiative a vu le jour en 2001 et compte aujourd'hui près de 800 000 spectateurs. Deux représentations ont lieu les 16 et 17 juin. La mise en scène est réalisée par Julie Gayet, Figaro est joué par Norman Patzke (baryton basse), Susanne par Norma Nahoun (soprano), le comte Almaviva par Laurent Kubla (baryton basse) et la comtesse Almaviva par Lies Vandewege (soprano).

Dates, informations et réservations sur www.operaenpleinair.com

#hackthontourisme

Les conseils départementaux des Hauts-de-Seine et des Yvelines organisent le premier challenge interdépartemental de l'innovation touristique.

« Le Hackathon Tourisme Hauts-de-Seine / Yvelines » aura lieu à La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt du 30 juin au 2 juillet. Objectif : mettre en lumière le patrimoine des Hauts-de-Seine, en développant des projets innovants autour de l'activité touristique. Ouvert à tous et pendant 48 heures, entrepreneurs, professionnels, citoyens, étudiants et acteurs du tourisme se réuniront pour proposer des projets concrets dans le but de créer le tourisme de demain.

Cinq défis seront proposés : le défi culturel avec « Innover afin de sublimer notre patrimoine culturel » ; le défi vert pour « Valoriser le *slow tourism* et promouvoir la nature en ville » ; le défi fluvial pour « Innover afin que touristes et Franciliens s'approprient la Seine » ; le défi business avec « Innover afin d'optimiser l'expérience des touristes d'affaires » ; le défi « Out of the box » pour « Surprenez-nous ! ». À l'issue de ces deux journées, un jury récompensera les cinq équipes lauréates. Elles pourront bénéficier d'un accompagnement pour déployer leur projet et elles recevront des récompenses allant de 5 000 € à 15 000 €.

Inscriptions jusqu'au 25 juin sur hackathon.hauts-de-seine.fr

Cantine : inscription en ligne

Les inscriptions à la demi-pension sont ouvertes pour l'année scolaire 2017-2018.

La campagne d'inscription et de réinscription en ligne vient d'être lancée sur restauration-scolaire.hauts-de-seine.net

L'inscription est obligatoire et annuelle. Elle permet de déterminer le tarif qui vous sera appliqué et d'éditer le badge cantine qui sera remis à votre enfant au premier jour de demi-pension (pour une première inscription). Pour une réinscription, le badge est à conserver pour la nouvelle année scolaire. Il doit être conservé de la 6^e à la 3^e. L'accès au service de restauration scolaire est strictement réservé aux collégiens préalablement inscrits. En l'absence de ces formalités, votre enfant est considéré comme « externe » et son repas sera facturé au tarif « passager » (6,73 € au lieu de 4,28 €). Dès qu'il sera inscrit, il pourra bénéficier du tarif correspondant à votre situation financière (quotient familial mensuel), sans rétroactivité sur les factures émises. Si vous avez plusieurs enfants à inscrire, ne créez pas de nouveau compte, un seul compte par famille suffit.

Un guide pratique et un tutoriel vidéo sont disponibles sur restauration-scolaire.hauts-de-seine.net, rubrique En savoir plus. Contact Service Restauration scolaire au 01 41 91 27 76 ou restauration-scolaire@hauts-de-seine.fr

430 M€

soit le budget alloué par le conseil départemental à la commande publique. La dématérialisation des procédures de marchés publics deviendra une obligation d'ici le 1^{er} octobre 2018. Le Département accompagne ainsi tous les acteurs économiques afin de les préparer au « tout dématérialisé » et faciliter l'accès à sa commande publique.

Un hébergement pour adultes handicapés

Les départements des Yvelines, des Hauts-de-Seine et l'Agence Régionale de Santé lancent un appel à projets pour créer une plateforme d'hébergement et de services.

L'objectif est d'apporter une réponse de proximité adaptée, dans une logique de parcours pour les adultes porteurs de troubles du spectre autistique (TSA) et pour les adultes avec un handicap psychique. La plateforme sera constituée d'un foyer d'accueil médicalisé (FAM) composé de 66 places à destination du public autiste et 50 places pour le public avec troubles psychiques, dont une unité renforcée de 4 places rattachée au FAM pour des personnes présentant des troubles du spectre autistique ; d'un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) de 42 places pour les adultes TSA ayant une aptitude au travail et ou à l'autonomie ; et enfin de deux pôles de compétences et prestations externalisées (PCPE) dans chaque département. Le lieu d'implantation de la plateforme sera le territoire des Yvelines, avec une localisation sur le site de Bècheville-Mureaux. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 septembre.

Toutes les informations sur www.hauts-de-seine.fr rubrique Solidarités.

Assistant familial, un métier

Le conseil départemental recrute cinquante assistants familiaux d'ici 2018 dans les Hauts-de-Seine.

Le métier d'assistant familial consiste à accueillir à son domicile un ou plusieurs enfants ou jeunes de moins de vingt-et-un ans. Ces enfants sont temporairement séparés de leurs parents et ont, pour des raisons majeures, été confiés aux services de l'aide sociale à l'enfance, qui doit organiser leur prise en charge et leur éducation au quotidien. L'assistant familial doit être titulaire d'un agrément délivré par le conseil départemental après vérification que les conditions d'accueil proposées garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des jeunes accueillis. Le Département des Hauts-de-Seine emploie actuellement 448 assistants familiaux et 821 enfants sont accueillis. Plus d'informations au 0800 307 793 (appel gratuit) ou sur www.hauts-de-seine.fr



Fête en Seine : 150 animations sur 500 km

Cette première fête de la Seine est l'occasion de faire découvrir les richesses du fleuve et les liens qu'il tisse entre les territoires du 23 au 25 juin.

« L'association des Départements de l'Axe Seine (Hauts-de-Seine, Yvelines, Val-d'Oise, Eure, Seine-Maritime rejoints par le Calvados) organise un événement festif sur 500 km, des portes de Paris jusqu'au littoral normand. Plus de cent animations culturelles, sportives, familiales sont proposées. Parmi les temps forts sur tout le week-end : la première édition du carnaval d'Honfleur (parade, soirées, gala, musique, danses...) ; La Défense Jazz Festival (concerts gratuits avec notamment Boosty Collins) ; des croisières pour (re)découvrir la Seine ; des loisirs nautiques avec baptêmes et balades de voile, canoë, kayak et aviron (Sèvres, Poses, Rouen, Jumièges...) ; la découverte des métiers du fleuve (lameurs, pilotes, remorqueurs, sauveteurs...) ; des randonnées et escalades sur les coteaux de la Seine ; des visites animées du patrimoine et des parcs et jardins ; des installations et créations artistiques avec photos, danse, théâtre...

Le vendredi 23 juin

Lancement officiel de Fête en Seine en présence des présidents des conseils départementaux, au port de Courbevoie (Hauts-de-Seine) ; soirées « guinguette » à Courbevoie (Hauts-de-Seine), Maisons-Laffitte (Yvelines) et Villequier (Seine-Maritime) ; visite théâtrale et musicale décalée au Musée Victor-Hugo à Villequier (Seine-Maritime).

Le samedi 24 juin

Inauguration du parc du Peuple de l'Herbe, espace naturel sensible de 110 ha à Carrières-sous-Poissy (Yvelines) ; découverte des coteaux de Château-Gaillard aux Andelys (Eure) ; randonnée nocturne autour de l'abbaye de Jumièges (Seine-Maritime) ; lancement des festivités des quarantes ans du pont de Brotonne (Seine-Maritime).

Le dimanche 25 juin

Seine en Selle : découverte de la Seine à vélo sur 60 kilomètres du Pecq à Verneuil-sur-Seine (Yvelines) ; 14^e édition des Printemps Sport Nature 76, programme d'initiation gratuite aux activités sportives : tir à l'arc, canoë-kayak, voile, plongée, VTT, accrobranche... (Base de loisirs de Jumièges - Le Mesnil - Seine-Maritime) ; journée festive autour du Château de La Roche-Guyon : danse aérienne sur le donjon du château, randonnées, ateliers de création artistique... (La Roche-Guyon - Val-d'Oise) ; initiations à la voile, à l'aviron, à la pêche et au roller (La Frette-sur-Seine/ Herblay - Val-d'Oise) ; première édition du Festival Mozart Maximum à La Seine Musicale (Boulogne-Billancourt - Hauts-de-Seine).

Tout le programme est disponible sur www.fete-en-seine.fr



Mettez vos compétences au service de nos grands projets

Marchés publics

■ Prestations de vente aux enchères publiques pour la vente de véhicules, de mobiliers et de matériels

Objet : l'organisation des ventes doit s'effectuer en liaison avec le Département des Hauts-de-Seine. Le matériel mis en vente doit pouvoir être vendu en l'état, sans garantie d'aucune sorte, à tout type d'acheteurs.

■ Enrichissement et la Tierce Maintenance Applicative (TMA) de la plateforme SIG du Département des Hauts-de-Seine

Objet : cette consultation est composée de deux lots.
Lot n° 1 : mise en œuvre d'un portail géographique mutualisé et prestations associées.
Lot n° 2 : TMA de la plateforme technique SIG existante et prestations associées.

■ Fourniture et pose de signalisation verticale entre le Département des Yvelines, l'EPI 78/92 et le Département des Hauts-de-Seine

Objet : ce marché permettra d'assurer : la fourniture de matériels de signalisation verticale permanente et temporaire et leurs accessoires ; la mise en place de la signalisation verticale permanente et temporaire ; le dessin et le calcul des ensembles, massifs compris ; la dépose des panneaux et supports existants ou la réutilisation de certains éléments ; la modification des panneaux de signalisation temporaire et directionnelle pour réutilisation ; le transport, le stockage, l'évacuation et le recyclage des panneaux et matériels déposés ou détériorés, qu'ils soient en matière plastique ou métallique.

Afin d'être informé régulièrement de nos offres, nous vous recommandons de créer votre compte et de programmer des alertes sur le portail Maximilien (www.maximilien.fr) ou bien de les consulter via le lien suivant : www.hauts-de-seine.fr/commande-publique

Recrutements

■ Médecin pédiatre

Au sein de la Direction Famille, Enfance, Jeunesse et sous l'autorité fonctionnelle du directeur de la pouponnière du Plessis-Robinson, vous êtes garant de la surveillance médicale et du développement psychomoteur et psychoaffectif des enfants séjournant à la pouponnière du Plessis-Robinson. Vous pouvez-être amené à intervenir également sur la Cité de l'enfance du Plessis-Robinson.

Profil : vous êtes titulaire du diplôme d'État de docteur en médecine (généraliste, pédiatre) et inscrit à l'Ordre des médecins. Vous avez une bonne maîtrise du cadre législatif et réglementaire relatif à la protection maternelle, infantile et à la protection de l'enfance. Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire, sens de l'écoute.

Réf : NS.17.196

■ Coordinateur de Territoire,

Au sein du Pôle Éducation, Sport et Construction et sous l'autorité du chef de service des actions éducatives et de la citoyenneté, vous êtes chargé, dans l'un des sept territoires d'action sociale du Département, d'assurer l'interface entre les différents acteurs des Hauts-de-Seine impliqués dans l'accompagnement social, scolaire et éducatif des jeunes Alto-Séquanais (collèges, services déconcentrés de l'État, services du Département, communes, opérateurs subventionnés par le conseil départemental, associations...). Vous veillez à la cohérence des dispositifs en vigueur ainsi qu'à la bonne articulation des politiques sociales et éducatives et de prévention de la délinquance déployées par le Département et proposez, dans le cadre de la promotion de la citoyenneté et de la réussite éducative, des actions à la fois globales et innovantes.

Profil : attaché territorial ou conseiller socio-éducatif, vous disposez d'une connaissance fine des politiques publiques et des différents dispositifs portés par l'échelon départemental, en particulier en matière d'action sociale et éducative. Vous êtes reconnu pour vos qualités relationnelles et votre capacité à élaborer et porter des propositions innovantes dans le cadre des objectifs fixés. Sens de l'analyse et de la synthèse requis.

Réf : CB.17.15

Adressez votre candidature et votre curriculum vitae

par courriel : recrut@hauts-de-seine.fr ou par courrier : Monsieur le Président du conseil départemental - Hôtel du Département - Pôle Ressources Humaines et Financières - Service Emploi et Compétences 2/16 bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex. Indiquez la référence afférente au poste. Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.fr

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux - Rédaction : Virginie Rapin - Mise en page : Frédéric de Tarté

Crédits photos : CD92 / Jean-Luc Dolmaire, Olivier Ravoire, Pierre Bonnet, Getty Images/istockphoto, Fotolia, D.R.

www.hauts-de-seine.fr

Dépôt légal : juillet 2008 - ISSN : 2430-7009 - Imprimé sur papier recyclé

Suivez-nous

